

PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

-----

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix

-----

RECTIFICATIF N° 82/893 / Au Ier/10/1982  
du décret n°82/217 du 1 Mars 1982  
portant attributions et organisation  
du Ministère de l'Information et des  
Postes et Télécommunications.

-----

1. Au Chapitre II

Au lieu de :

Article 4.- La Direction du Contrôle et de l'Orienta-  
tion chargé des Etudes Sociologiques, Sondages d'Opinions et  
Synthèses est chargé d'assister le Ministre de l'Informa-  
tion et des Postes et Télécommunications dans l'exercice  
de ses attributions d'autorité de tutelle conformément au  
décret portant organisation et fonctionnement des Directions  
du Contrôle et de l'Orienta-  
tion.

Lire :

Article 4 (nouveau). Outre les attributions qui lui sont  
dévolues par le décret portant organisation et fonctionne-  
ment des Directions du Contrôle et de l'Orienta-  
tion, la Direction du Contrôle et de l'Orienta-  
tion chargée des Etudes Sociologiques, des Sondages d'Opinions et Synthèses  
est chargée :

- des Etudes Psychosociologiques dans les entre-  
prises;
- des Sondages d'Opinions sur le public pour le comp-  
te du Ministère de l'Information et des Postes et  
Télécommunications.

Elle comprend les services ci-après :

- Service Economique et Financier
- Service Juridique et Administratif
- Service des Etudes, Sondages d'Opinions et  
Synthèses.

II Au chapitre II

à l'article 6

après : Le service des Finances et Matériel

ajouter : Le Service Juridique, du Contentieux, de la Documentation  
et des Archives

III Au chapitre VI - Section IV

à l'article 37 :

après : Le Service Technique

ajouter : Les Stations Régionales

Le reste sans changement

Fait à Brazzaville, le 1er Octobre 1982

~~Le Président du Comité Central du Parti Congolais  
du Travail, Président de la République, Chef de  
l'Etat, Président du Conseil des Ministres~~

~~Par le Président du Comité  
Central du Parti Congolais  
du Travail, Président de la  
République, Chef de l'Etat,  
Président du Conseil des Ministres~~

~~Le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement~~

~~Colonel Louis SYLVAIN-GOMU.-~~

~~Le Ministre des Finances~~

~~Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-~~

~~Colonel Denis SASSOU-MOUËSSO.-~~

~~Le Ministre de l'Information et  
des Postes et Télécommunications~~

~~Commandant Florent MESTRE.-~~

~~Le Ministre du Travail et  
de la Prévoyance Sociale~~

~~Bernard COMTE MATSIOM.-~~